

La vie monastique dans le diocèse de Reims aux XI^e et XII^e siècles

Patrick DEMOUY

Un monachisme ancien et réformé

En l'an mil on comptait dans le diocèse sept abbayes observant, depuis plus ou moins longtemps, la règle de saint Benoît.

Honneur aux dames, deux établissements féminins se trouvent parmi les plus anciens. En premier lieu, à Reims même, **Saint-Pierre-les-Dames** (ou Saint-Pierre-aux-Nonnains), dont la fondation remonte à la seconde moitié du VI^e siècle, fondation familiale d'origine royale puisque ses initiateurs sainte Bove et saint Baudry passent pour être fille et fils du roi d'Austrasie Sigebert I^{er} († 575). Si le monastère est bien attesté, son histoire est peu connue et l'on ignore quand il adopta la règle bénédictine. Peut-être au IX^e siècle quand il échut à Alpaïde, fille de l'empereur Louis le Pieux, dont on connaît l'engagement pour la réforme monastique. Ce patronage rend compte de la richesse de Saint-Pierre à l'époque carolingienne. Une richesse qui n'était pas un obstacle à la vitalité et à la bonne réputation de la vie religieuse : au XII^e siècle la communauté donna des abbesses à Montmartre, à Vervins, à Origny-Sainte-Benoîte, à Morienvall.

L'abbaye **Saint-Pierre d'Avenay**, comme celle d'Hautvillers, doit sa création à un puissant groupe familial allié à la dynastie mérovingienne auquel on peut attribuer, en suivant dom Jacques Hourlier, l'introduction en Champagne septentrionale de la règle bénédictino-colombanienne. Les moniales d'Avenay ont été rassemblées dans les années 650-660 par sainte Berthe, veuve de saint Gombert, dont le frère était l'évêque de Reims saint Nivard. Cette sainte famille eut un destin tragique ; pendant que Gombert allait se faire martyriser chez les barbares de la mer du Nord, Berthe était assassinée par des neveux de son époux, dont elle avait sans doute utilisé les biens patrimoniaux pour doter son monastère. Celui-ci eut à l'époque carolingienne des abbesses de très haut rang. Berthe, fille de l'empereur Lothaire I^{er}, puis Teutberge, épouse répudiée de Lothaire II. C'est à cette époque qu'une décision de l'archevêque Hincmar régla les effectifs en fonction du patrimoine : 1150 manses permettaient d'accueillir vingt clercs, quarante religieuses et leurs serviteurs. Au XI^e siècle elle tomba dans la mouvance des comtes de Champagne, qui exerçaient l'avouerie par l'intermédiaire des vicomtes de Mareuil, ce qui n'excluait pas, au contraire, leur générosité. L'archevêque Guillaume de Champagne reconnut qu'en cas de vacance abbatiale, c'est au comte qu'il fallait demander la permission d'élection (*licentia eligendi*). On ne s'étonnera pas de voir qu'aux princesses carolingiennes ont succédé des filles des grandes familles champenoises, Joinville ou Mareuil. Bien sûr c'est l'archevêque, comme ordinaire du lieu, qui venait célébrer pontificalement. Une notice du cartulaire décrit avec délice la dédicace de l'abbatiale par Guillaume le 16 mai 1186, la jonchée odorante parfumant l'église et tous les ornements et vases sacrés offerts par l'abbesse Héliende de Mareuil et sa sœur la trésorière Yde, des calices et chapes jusqu'aux tissus précieux à tendre entre les colonnes. C'est révélateur d'une belle prospérité qui devait perdurer au XIII^e siècle, contrairement à beaucoup d'abbayes masculines.

Saint-Pierre d'Hautvillers -on voit que les doyennes sont dédiées au prince des apôtres- a eu pour fondateur vers 658 saint Nivard, évêque de Reims, qui en confia la direction à son filleul saint Berchaire, un Aquitain ayant reçu sa formation monastique à Luxeuil, où la règle de saint Colomban était mitigée par des emprunts à celle de saint Benoît. Comme Avenay, aux XI^e-XII^e siècles, Hautvillers était dans le ressort du comte de Champagne, qui contrôlait la vallée de la Marne ; c'est lui qui autorisait l'élection et pouvait peser sur le choix de l'abbé. Il faut souligner que, contrairement à d'autres abbayes dont il va être question, la vie monastique n'a jamais été abandonnée. Par exemple en 952 c'est l'abbé Rotmar qui a été chargé de la renaissance de l'abbaye de Saint-Basle, où la régularité venait d'être restaurée. Le haut niveau culturel atteint au IX^e siècle est attesté par le fameux scriptorium qui a produit des chefs d'œuvre ; la prospérité matérielle à la fin du XI^e et au XII^e siècle, grâce en particulier aux reliques de sainte Hélène (que les moines étaient allés enlever à Rome), a permis de rassembler une quarantaine de moines, dotés de patronages d'églises, d'un prieuré à **Semuy** et de domaines en grande partie regroupés dans la vallée de la Marne et la montagne de Reims, ce qui ne manquait pas de fournir au réfectoire un breuvage appréciable bien que non pétillant.

Au début du X^e siècle, dans les quatre autres établissements du diocèse, soit la vie monastique n'avait pas tenu, soit la règle bénédictine était imparfaite faute d'un abbé élu par la communauté. Les troubles marquant l'éclatement de l'empire carolingien, les guerres privées, la convoitise des potentats locaux, les invasions normandes et hongroises avaient mis à mal le temporel. Quand la tourmente commença à s'apaiser, dans des régions qui avaient été relativement épargnées, des moines réformateurs apparurent, reprenant l'idéal du retour à l'observance déjà recherchée un siècle auparavant par saint Benoît d'Aniane. Deux courants se distinguent aisément, l'un issu de Cluny (910) et de Fleury (930), sa fille, qui menait une action indépendante, l'autre en territoire lorrain avec Gérard de Brogne (924), Gorze (933) et plus tard Richard de Saint-Vanne de Verdun. La réforme comportait deux points essentiels : restauration de la régularité bénédictine, avec en particulier le choix parmi les moines d'un abbé capable de veiller sur la vie spirituelle de la communauté et de gérer son temporel ; restauration de ce temporel afin de donner aux religieux la possibilité de se consacrer à l'œuvre de Dieu sans être dévorés par les préoccupations de subsistance.

Dans le diocèse de Reims, la réforme, entreprise successivement par les archevêques Hugues, Artaud et Adalbéron, vint de la tête et toucha successivement les abbayes **Saint-Remi de Reims**, Saint-Basle de Verzy, Sainte-Marie de Mouzon et Saint-Thierry, quatre monastères épiscopaux dont l'archevêque se réservait traditionnellement les titres et revenus d'abbé. Les trois derniers établissements étaient alors occupés par des chanoines ; seule Saint-Remi méritait encore le titre d'abbaye bénédictine. La règle de Saint-Benoît y avait été introduite sous le règne de Pépin le Bref par l'archevêque Tilpin, ancien moine de Saint-Denis, qui garda l'abbatiale pour lui-même et ses successeurs. Hugues de Vermandois fit appel à un moine expérimenté Archambaud de Fleury, pour réintroduire l'esprit de la règle. En 945 il renonça à son titre abbatial et se fit remplacer à la tête du monastère non plus par un simple prévôt mais par un abbé régulier, Hincmar, choisi pour la sainteté de sa vie et son énergie. Le retour à la discipline

s'accompagna d'une réorganisation du temporel. Reims disposa ainsi d'un monastère bénédictin solidement rénové, capable de fournir des cadres aux entreprises postérieures dans le diocèse, voire d'essaimer au-delà.

Près de Reims, la première abbaye réformée fut **Saint-Basle de Verzy**. A l'origine, au milieu du VI^e siècle, existait un monastère appartenant sans doute au courant martinien, remplacé à l'époque de saint Nivard par l'influence bénédictino-colombanienne. Il semble que dès le VIII^e siècle la vie monastique avait disparu ; au X^e y vivaient quelques chanoines plutôt irréguliers dans des bâtiments à demi-ruinés par les invasions hongroises. En 952 l'archevêque Artaud fit appel aux abbés Hincmar de Saint-Remi et Rotmar d'Hautvillers. Pour permettre à la nouvelle communauté de vivre, il lui restitua la mense conventuelle avec l'accord du roi Lothaire, garant de la réforme (diplôme du 21 mai 955) et ajouta soixante manses de ses biens personnels. Un abbé, Odoleus, fut désigné et semble s'être bien acquitté de sa mission puisqu'en 970 il fut appelé à réformer Saint-Médard de Soissons.

Artaud mort, après l'intermède d'Odalric (962-969), noble et savant chanoine de Metz, le siège rémois revint à Adalbéron. Son rôle bien connu dans le changement de la dynastie royale ne doit pas éclipser l'action pastorale de cet ancien élève de Gorze, prélat lorrain issu de la vieille famille des comtes d'Ardenne et frère du comte de Verdun. On comprend dès lors qu'il orienta ses premières actions vers les marges orientales de son diocèse, vers des horizons qui lui étaient familiers et où il pensait bénéficier d'appuis. C'est ainsi qu'il s'intéressa à **Sainte-Marie de Mouzon** qui, au bord de la Meuse, était à la frontière du royaume et de l'Empire. Après l'échec des moniales, dispersées par les Hongrois, s'étaient installés des chanoines fort peu réguliers puisque certains vivaient avec femmes et enfants. Pour réintroduire la vie monastique, en 971, l'archevêque fit appel à la petite abbaye de Thin-le-Moutier, qui appartenait à Saint-Remi ; il organisa le transfert des moines et de leur abbé Liétard. Les chanoines qui ne voulurent pas se soumettre à la règle de saint Benoît durent se démettre sur le champ. Pour faire bonne mesure Adalbéron dota l'abbaye des reliques du saint pèlerin Arnoul et lui accorda plusieurs domaines pris sur la mense épiscopale et ses biens héréditaires.

L'année suivante, en 972, Adalbéron procéda à la réforme de **Saint-Thierry au Mont d'Hor**. Une communauté monastique, dont nous ignorons la règle, s'était établie là au VI^e siècle. Saint Thierry, le fondateur, passe pour un disciple de saint Remi, mais le testament du grand évêque (✠ 533), authentique dans sa version brève, qui détaille tous les bénéficiaires de ses générosités, s'il mentionne nommément des clercs et les premières paroisses rurales, ne comporte aucun monastère. La *Vie de saint Remi* écrite par Hincmar l'ignore également. C'est ultérieurement, à la fin du IX^e siècle, dans la rédaction tardive des vies de saint Thierry et de saint Thiou, son successeur, que l'apôtre des Francs a été associé au Mont d'Hor pour mieux souligner les droits de l'évêque sur l'abbaye. A cette époque c'est celui-ci qui portait le titre d'abbé et administrait, entouré de chanoines, un établissement pillé par les Hongrois (924) et bientôt dépecé par Renaud, premier comte de Roucy. Il fallut un demi-siècle pour le relever. Des moines venus de Saint-Remi sous la conduite de l'un d'entre eux, Airard, désigné comme abbé, se

substituèrent aux douze chanoines. Pour restaurer le temporel l'archevêque attribua à la mense conventuelle la villa d'Athies en Vermandois et acheva la réforme par l'élévation des reliques de saint Thierry, le 11 décembre 976, en présence du roi Lothaire et de la reine Emma. Comme à Mouzon, c'est à un saint protecteur qu'était confié le soin de veiller au développement de la communauté. Saint Thierry remplit bien son rôle, les moines purent rapidement entreprendre de belles constructions, ouvrir une école, organiser un scriptorium et rayonner. C'est là que Poppon, futur abbé de Stavelot et de Saint-Maximien de Trèves, réformateur des abbayes d'Empire, fit sa profession monastique.

Malgré le rôle-clé joué par Saint-Remi dans les réformes, aucune structure permanente ne prit corps autour de l'abbaye et de son chef. Saint-Remi n'est pas Cluny. Les monastères du diocèse ont gardé leur autonomie, sous l'œil vigilant de l'archevêque qui recevait des supérieurs le serment d'obédience.

Pour ces abbayes réformées les XI^e et XII^e siècles sont incontestablement une période d'apogée, tant par la profondeur spirituelle de la vie monastique que pour l'accroissement du temporel. Vers 1200 **Saint-Remi** comptait douze prieurés, dont cinq dans le diocèse, à **Saint-Thomas-en-Argonne, Chagny, Echarson, Senuc** et **Rethel** ; l'abbaye était implantée en pays liégeois, en Artois, en Rhénanie, en Angleterre et dans le midi de la France, avec le fameux prieuré de Saint-Rémy de Provence. Un tel rayonnement supposait un effectif important, au moins cent-vingt religieux à cette époque. Ce qui justifie de grands travaux, l'abbatiale romane des années 1010-1049, un nouveau cloître après 1098, une salle capitulaire et un magnifique mobilier sous l'abbatiate d'Odon (1118-1151), la façade et le chœur gothiques, enfin, avec l'arrivée de Pierre de Celle (1162-1181). Ce fut un grand auteur spirituel, dont les sermons et les traités, en particulier *l'Ecole du Cloître*, écrit au soir de sa vie, reflètent sa haute conception de la vie contemplative.

L'autre grand témoin de la vitalité spirituelle de ce temps est bien sûr l'abbé Guillaume de **Saint-Thierry** (1121-1135), théologien, mystique, hagiographe, dont les œuvres ont encore beaucoup de lecteurs. Cette abbaye a pu compter une soixantaine de moines ; leur nombre fut réduit à quarante en 1281 quand les conditions devinrent difficiles. L'église abbatiale avait été rebâtie dans le premier quart du XI^e siècle et dotée au début du XIII^e d'un grand chœur lumineux. Ne reste des bâtiments monastiques que la salle capitulaire du milieu du XII^e siècle, devenue chapelle de la communauté de moniales qui a repris possession des lieux en 1968.

L'histoire et la vie spirituelle de **Saint-Basle de Verzy** nous sont beaucoup moins bien connues, en raison du naufrage des archives, des bâtiments (il ne reste pas une pierre) et de l'absence de personnage charismatique. Ce qui n'exclut pas la présence d'abbés respectables comme Thibaud, élu à Cluny en 1180 avant de devenir cardinal-évêque d'Ostie. Il pouvait y avoir une quarantaine de moines.

A **Mouzon** l'archevêque était très présent. Le *castrum*, aux marches du royaume, appartenait à l'Eglise de Reims depuis le haut Moyen Age et l'abbaye fondée par Adalbéron garda des liens étroits avec ses bienfaiteurs et patrons, qui avaient la domination spirituelle et

temporelle. A la fin du XII^e siècle Guillaume de Champagne avait prévu d'ériger à Mouzon un évêché suffragant, transformant l'abbatiale en cathédrale. Le projet n'aboutit pas mais l'église, rebâtie dans cette perspective sur le modèle du premier art gothique laonnois et parisien, témoigne de la prospérité de l'abbaye, qui fonda à **Mézières** en 1156 le prieuré Saint-Julien. S'y ajoutaient ceux de **Cesse** et **Thin-le-Moutier**. Il pouvait y avoir une cinquantaine de moines. Leur générosité pour la Chartreuse du Mont-Dieu témoigne de leur admiration pour une vie religieuse exigeante, dans le contexte de l'esprit réformateur qui marquait alors le diocèse.

Les « nouveaux Bénédictins »

En arrivant à Reims en 1055, l'archevêque Gervais de Château-du-Loir entreprit la restauration des sanctuaires situés dans la ville et alentour, en s'attachant à développer la vie commune des clercs. Dans la vieille basilique Saint-Nicaise, située dans le quartier des nécropoles, au sud, il installa d'abord des chanoines réguliers, vite transférés à Saint-Denis, en face de la cathédrale. Gervais avait aussi le projet de ramener ses chanoines à la *vita apostolica*, mais ceux-ci ont fait de la résistance passive. La fondation d'une collégiale voisine placée sous la règle de saint Augustin était un vivant reproche autant qu'une invitation à traverser le parvis pour renoncer aux biens de ce monde. Gervais installa alors des moines bénédictins à Saint-Nicaise, mais son décès, en 1067, les laissa vite orphelins. Le pontificat de son successeur, Manassès I^{er} de Gournay, fut désastreux, avec une mise en coupe réglée. Assurément cupide et violent, sans doute simoniaque, ce prélat rétif à la réforme fut déposé en 1080 par le pape Grégoire VII. A cette date il n'y avait plus un seul prêtre à Saint-Nicaise, il fallait rémunérer des prêtres forains et l'office divin était récité plus que chanté par un jeune moine, Joran, assisté d'un seul convers. L'archevêque Renaud I^{er} de Montreuil-Bellay dut reprendre à la base l'œuvre de Gervais, restaurer le temporel et la régularité. Pour ce faire, en 1090, il eut recours à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Pourquoi ce choix d'une abbaye aussi éloignée ? D'abord la bonne réputation d'une communauté marquée par le retour aux sources d'une stricte observance de la vie bénédictine. Ensuite les liens entre l'abbé Seguin de la Chaise-Dieu, Hugues de Die, le légat pontifical qui avait « traité » l'affaire Manassès, et saint Bruno, ancien chanoine, chancelier et écolâtre de Reims qui, après avoir affronté l'archevêque indigne, s'était retiré du monde. Le fondateur de la Chartreuse était resté un contact avec ses anciens confrères et pouvait les conseiller. Enfin le fait que, contrairement à Cluny, la Chaise-Dieu ne soustrayait pas les abbayes réformées à l'autorité de l'ordinaire pour les faire entrer dans un ordre exempt. L'adoption des coutumes casadéennes laissait Saint-Nicaise dans l'obédience diocésaine. Ce à quoi les archevêques de Reims ont toujours veillé. Toujours est-il que la greffe a bien pris. Dès 1103 les « experts » venus de la Chaise-Dieu ont laissé l'abbatiale à un Rémois, le moine Joran, rencontré plus haut, qui l'a tenu trente-cinq ans. Le temporel connut un développement rapide. Le sud de Reims était largement saturé par la présence des abbayes anciennes, l'implantation se fit principalement dans l'actuel département des Ardennes, avec les prieurés de **Rumigny**, **Hanapes**, **Château-Porcien**, **Le Thour**, et **Ham-les-Moines**. En 1200 l'archevêque Guillaume confirma la

décision du chapitre des moines de limiter leur nombre à cinquante compte tenu des nécessités de l'abbaye et de « l'importunité des demandeurs ». L'afflux de postulants est un bon signe de vitalité. Saint-Nicaise apparaît au XII^e siècle comme une maison fervente, particulièrement sous la houlette de Joran, « modèle de vie sainte » selon l'archevêque Renaud II de Martigné. Avec les abbés de Saint-Remi et de Mouzon, il fit partie des bienfaiteurs-fondateurs de la Chartreuse du Mont-Dieu, où il finit ses jours. Son successeur Arnoul rejoignit à l'abbaye cistercienne de Signy, en 1139, son confrère Guillaume, ancien abbé de Saint-Thierry, lui-même issu de Saint-Nicaise, où il avait fait profession peu après 1100.

Les moines noirs du diocèse de Reims, confrontés aux ordres nouveaux, loin de se complaire dans la réticence et la différence, cherchaient la perfection de la vie contemplative. Le plus insatiable dans cette quête a été Guillaume de Saint-Thierry qui, devenu cistercien, regardait encore par-dessus la clôture vers une façon plus radicale d'aimer Dieu et de le servir. Dans sa fameuse *Lettre d'Or*, adressée dans les années 1144-46 aux frères du Mont-Dieu, il exprime le fond de sa pensée, son désir de renouer avec la forme la plus ancienne de la vie monastique. Dans les années 1131-1132 il avait joué un rôle décisif dans la réunion des premiers chapitres provinciaux d'abbés bénédictins de Belgique Seconde, destinés à promouvoir la réforme des abbayes anciennes dans la fidélité à la règle de saint Benoît.

Les prieurés des abbayes bénédictines étrangères au diocèse

L'abbaye de Cluny, compte tenu de l'expansion de son ordre et de la personnalité de ses supérieurs, était omniprésente dans toute réflexion des moines noirs sur la façon de vivre leur vocation, qu'ils l'aient imitée ou s'en soient démarqués. Cela n'impliquait pas pour autant l'implantation d'établissements clunisiens, se prévalant de l'exemption, dans un diocèse où les archevêques entendaient contrôler les réguliers dans des abbayes autonomes qu'ils avaient en mains. Le verrouillage a bien fonctionné, puisqu'il n'y eut qu'un seul prieuré clunisien à **Tours-sur-Marne**, dans les marges méridionales du diocèse marquées par la présence des comtes de Champagne, favorables à la grande abbaye bourguignonne. C'est un de leurs vassaux, le sire de Pleurs, qui en fut le fondateur. L'archevêque Renaud I^{er} n'est intervenu, en 1091, que pour confirmer aux moines cette donation qui, canoniquement, devait passer par lui.

Plus encore que Cluny les comtes de Champagne ont manifesté leur attachement à Marmoutier, pour des raisons familiales évidentes. Thibaud I^{er}, qui lui donna **Ventelay** entre 1043 et 1048, était le petit-fils du comte de Tours Eudes I^{er}, introducteur de la réforme dans cette abbaye, où il fut inhumé. L'archevêque de Reims n'a pas eu davantage d'initiative qu'à Tours-sur-Marne. Le cas est différent pour **Saint-Maurice de Reims**, où le prélat était chez lui. Or Renaud I^{er} (1084-1096) était l'ancien trésorier de Saint-Martin de Tours, professant dans une de ses chartes sa dévotion pour l'illustre confesseur – et fondateur de Marmoutier – qualifié de « très doux seigneur et protecteur ». Manifestement, pour soutenir la réforme monastique, sans recourir Cluny, il multiplia les interlocuteurs pour éviter la prépondérance d'une abbaye. C'est lui

qui appela la Chaise-Dieu à Saint-Nicaise et dota Saint-Gilles du Gard d'un prieuré à **Acy**, près de son château de Courville (1088) ; il favorisa la fondation d'un deuxième prieuré à la limite orientale du diocèse, à **Dun-sur-Meuse**, suite à l'importante donation du châtelain Gautier (1093). Il s'agissait donc d'une initiative laïque, comme celles que nous rencontrons dans les Ardennes.

En 1066 le comte Arnoul de Chiny donna à l'abbaye Saint-Hubert le petit chapitre castral de **Saint-Sulpice de Prix**. Même démarche en 1087 pour le comte Roger de Porcien installant des moines hubertins près de sa résidence, dans le prieuré **Saint-Thibaud de Château-Porcien**, et en 1095 pour le comte Hugues I^{er} de Rethel transformant la petite collégiale castrale **Saint-Gobert d'Omont** en prieuré de Saint-Vincent de Laon. Ces seigneurs offraient un second souffle à des petites fondations familiales, en se donnant une bonne conscience dont ils avaient bien besoin... On doit au même Hugues de Rethel la fondation de **Sainte-Marie de Novy**, prieuré de la Sauve-Majeure. On peut être surpris de cette greffe bordelaise en terre champenoise si l'on ignore que cette abbaye de l'entre-deux-mers girondin eut pour origine l'ermitage de saint Géraud, ancien abbé de Saint-Vincent de Laon, rejoint au désert par trois moines et cinq chevaliers, proches des Coucy, alliés de la famille de Rethel. Le comte, qui était passé en 1095 à la Sauve-Majeure, sans doute lors d'un pèlerinage à Compostelle, contribua au rayonnement d'un établissement qui l'avait impressionné par sa ferveur. Et qui était lointain. Il y gagnait en indépendance ; ce n'aurait pas été le cas avec une abbaye rémoise contrôlée par un archevêque avec lequel les rapports n'étaient pas toujours sans ombrages.

A **Sainte-Vaubourg** se trouvait une petite collégiale dans le cadre du fisc d'Attigny, domaine royal dont Philippe I^{er} fit la dot de sa fille Constance quand elle épousa le comte Hugues de Champagne. En 1102 ceux-ci en dotèrent l'abbaye de Molesme, bourguignonne mais fondée en 1075 par un Champenois, saint Robert ; aspirant à une vie toujours plus évangélique, il fut à l'origine de Cîteaux en 1098. Dès le deuxième quart du XII^e siècle, ce sont les moines blancs qui devaient en masse incarner le mouvement de retour aux sources et écrire une nouvelle page de l'histoire monastique.

Enfin, à côté de tous ces prieurés peu ou prou marqués par l'esprit de réforme, il y en avait qui n'étaient que de simples centres de gestion du patrimoine pour le compte d'une maison-mère plus ou moins éloignée : **Donchery** pour Saint-Médard de Soissons, **Arnicourt** pour Saint-Benoît-sur-Loire, **Singly** pour Saint-Vanne de Verdun, **Séchault** pour Moiremont.

Les Cisterciens

L'essor du nouveau monachisme cistercien dans le diocèse est indissociable de la personne de saint Bernard puisque toutes les fondations eurent lieu de son vivant et, à une exception près, se rattachaient à Clairvaux, dont elles étaient les filles ou petites-filles. Clairvaux était devenu sous l'impulsion de son premier abbé, un foyer d'expériences spirituelles dans la plus rigoureuse pauvreté, à partir de ce jour de juin 1115 où, venu de Cîteaux avec douze compagnons, il planta sa croix au val d'Absinthe, dans le Barrois, au sud du comté de Champagne.

Les premières années furent surtout consacrées à l'installation du monastère dont le jeune Bernard sortit peu. Dès qu'il commença à endosser les habits de prophète pour intervenir dans les affaires du monde, il ne pouvait manquer de rencontrer l'archevêque de Reims : il en résulta la fondation d'Igny en 1128. Toutes les autres sont postérieures au concile général de Reims de 1131 où l'abbé de Clairvaux joua un rôle éminent ; les contacts qu'il prit à cette occasion avec un certain nombre de seigneurs du diocèse ont ensemencé les Ardennes.

Igny est clairement une fondation épiscopale. Les Cisterciens refusant alors le privilège de l'exemption et la *carta caritatis* ayant constitué un ordre plus fédéré que centralisé, cela n'était pas contradictoire avec la politique traditionnelle des archevêques de Reims de garder le contrôle des établissements monastiques. Renaud II de Martigné apporta la dotation initiale en terres et forêts dans la vallée du Tardenois et consacra la première église en 1130 en présence de saint Bernard et d'un grand concours de foule, parmi laquelle une dizaine de seigneurs des environs qui déposèrent sur l'autel les actes de donation des biens qu'ils abandonnaient à l'abbaye Sainte-Marie. Celle-ci, qui aurait compté au XII^e siècle jusqu'à trois cents religieux, moines et convers, connut un développement spectaculaire sous la conduite de ses premiers abbés, le bienheureux Humbert, qui avait quitté la Chaise-Dieu pour entrer à Clairvaux, et le bienheureux Guerric, ancien chanoine et écolâtre de Tournai, qui avait tout quitté pour suivre saint Bernard, ce « pêcheur de Dieu », comme disait Guillaume de Saint-Thierry. Il fut abbé de 1138 à sa mort en 1157. Avant de rendre le dernier soupir, il avait commandé de brûler les manuscrits de ses sermons, car l'ordre avait interdit d'écrire un livre sans la permission du Chapitre général. Ses frères lui donnèrent d'autant plus volontiers satisfaction qu'ils en avaient déjà réalisé des copies, ce qui a sauvé l'œuvre d'un des meilleurs écrivains mystiques de sa génération.

Igny manifesta sa vitalité en essaimant très vite. Quittant le concile de Reims de 1131 pour gagner la Flandre, l'abbé de Clairvaux avait rencontré sur sa route plusieurs seigneurs ardennais, Anselme de Ribemont, Henri de Château-Porcien, Clairembaud de Rozoy et Raoul du Thour, qu'il avait exhorté à fonder un monastère, leur promettant de la part de Dieu qu'ils recevraient autant d'espace dans le ciel qu'ils auraient donné de terre pour cet effet. Nous les retrouvons dans la charte de Renaud II confirmant en 1135 l'ensemble des donations faites à **Signy**, au comté de Porcien, avec la foule de leurs vassaux et parents. Toutefois l'alleu principal sur lequel s'installèrent les moines avait été donné par le chapitre de la cathédrale. Igny était une fondation épiscopale, Signy une fondation capitulaire. S'y associèrent les bénédictins de Mouzon et de Saint-Nicaise, les prémontrés de Cuissy et les chanoines réguliers de Chaumont-Porcien. Le comte de Champagne Thibaud II, suzerain des donateurs laïcs, se chargea des frais de construction de l'abbaye qui put accueillir la colonie traditionnelle de douze moines venus d'Igny, derrière Bernard, ancien chanoine régulier de Cambrai, constitué abbé. La communauté s'enrichit aussitôt d'une personnalité exceptionnelle en la personne de Guillaume de Saint-Thierry, en quête d'une réforme introuvable qui l'amènerait à une vie parfaite. Signy prospéra vite dans son vallon entouré de vastes forêts et dès 1152 put essaimer à une vingtaine de kilomètres au nord, à **Bonnefontaine**, en Thiérache, à l'appel de Nicolas de Rumigny et à

l'instigation de l'archevêque Samson Mauvoisin. La deuxième fille d'Igny est l'abbaye de **La Valroy**, entre Sévigny et Saint-Quentin-le-Petit, à l'ouest du Porcien, à la suite d'une donation du comte de Roucy Hugues Cholet, qui avait beaucoup à se faire pardonner, comme il le reconnaît dans la charte de fondation (1147). D'autres donations suivirent (Raoul du Thour, Renaud de Rozoy, Hugues de Pierrepont, l'abbé de Mouzon, etc.), sous la houlette de l'archevêque Samson qui consacra la première église en 1150.

En 1147 le chapitre métropolitain appela des moines de La Chalade à **Chéhéry**, entre Grandpré et Montfaucon, dans la forêt d'Argonne ; les chanoines réguliers de Saint-Denis de Reims et les sires de Cornay s'associèrent à la fondation. Par La Chalade, fille de trois-Fontaines, au diocèse de Châlons, Chéhéry se rattachait à Clairvaux.

L'année suivante, en 1148, le comte Witier de Rethel implanta des cisterciens dans la forêt d'**Elan**, au nord d'Omont, le château ancestral ; l'abbaye était appelée à devenir la nécropole dynastique au XIII^e siècle. Le comte s'adressa à Renaud de Bar, profès à Clairvaux, devenu abbé de Cîteaux (1133-1151), que lui recommanda un de ses anciens moines parti à l'abbaye de Lorroi dans le Berry, Roger, que l'ordre cistercien vénère comme un bienheureux.

Toutes ces fondations ont pour point commun d'être associées à des entreprises de défrichements, l'appel du désert forestier rejoignant le souci de mise en valeur des terres. Le rôle des archevêques a été déterminant. Renaud II (1124-1139) et Samson (1140-1161) apparaissent comme des amis de saint Bernard, des Cisterciens en général et des moines d'Igny en particulier puisqu'ils ont voulu reposer là. Henri de France (1162-1175), prince des fleurs de lis, était un ancien moine de Clairvaux, Guillaume aux Blanches Mains (1176-1202) un membre de la famille de Champagne qui a puissamment aidé l'ordre et Gui Paré (1204-1206) l'ancien abbé de Cîteaux. La conjoncture était donc particulièrement favorable aux moines blancs pendant toute cette période et la sympathie des prélats était partagée par le chapitre cathédral ainsi que plusieurs abbayes de moines noirs. Travaillés par l'aspiration à une vie plus parfaite, certains, sans sauter le mur de la clôture pour les rejoindre, ont su accompagner l'essor des ordres nouveaux, comme le montre également l'exemple des Chartreux.

Les Chartreux

La présence des Chartreux dans le diocèse n'est pas fortuite. Leur fondateur (en 1084), saint Bruno, avait passé une trentaine d'années à Reims ; chanoine, chancelier et surtout écolâtre brillant par l'exégèse biblique et les disciplines humanistes, il avait laissé un souvenir profond. La vocation contemplative très particulière, très exigeante, explique le nombre relativement modeste de chartreuses et leur petit effectif, fixé à l'origine à treize moines. Il n'y avait que sept maisons quand fut fondé un prieuré dans le diocèse de Reims, le premier au nord de la Loire. Son promoteur fut l'abbé Odon de Saint-Remi qui, vers 1130, de retour d'Italie, fit halte à la Grande Chartreuse dont la ferveur l'impressionna. Il fit part de son projet à l'archevêque Renaud II, qui se rendit sur place pour se faire une opinion et, convaincu de la sainteté de vie de ces moines, se montra le « coopérateur » de la fondation, comme le dit la charte initiale de 1137. Celle-ci mettait

à la disposition de la Chartreuse un domaine de Saint-Remi au territoire de Tannay dans un écrivain forestier, au lieu-dit Mont-Boson rebaptisé en **Mont-Dieu**. Les abbés de Mouzon et de Saint-Denis de Reims participèrent au projet, avec des seigneurs dont le comte Witier de Rethel. Le Mont-Dieu attira des moines noirs en quête de perfection, venus de Saint-Remi, de Saint-Nicaise – Joran y finit ses jours après trente-cinq ans d'abbatiale – ou de Montier-la-Celle. Guillaume de Saint-Thierry n'a pas fait le choix d'y entrer, mais a largement contribué, par sa *Lettre d'Or*, à la promotion de la maison.

Ainsi s'est constitué, avec un dynamisme particulier dans la première moitié du XII^e siècle, un réseau monastique remarquablement dense. Pour faire bonne mesure, il faudrait ajouter aussi les Prémontrés (Laval-Dieu, Sept-Fontaines, Belval, Chaumont-Porcien, Lametz) et les autres chanoines réguliers (Saint-Denis de Reims, Saint-Martin d'Épernay), mais leur règle est différente, ainsi que leur vocation d'encadrer les fidèles par un ministère paroissial ; celui-ci n'est pas du ressort des moines, ni *a fortiori* des moniales, qui ont fait l'objet de ce rapide panorama. Cela dit les Prémontrés ont aussi tenu un rôle important dans la mise en valeur des terres dans un espace ardennais qui restait largement à conquérir à cette époque. La carte est éloquente. Elle révèle un quadrillage, ou pour mieux dire un aménagement religieux du territoire qui ne laisse guère de blancs, à part la vaste plaine champenoise, plus propice aux moutons qu'aux moines en quête de solitude. On ne peut évidemment y voir aucune volonté planificatrice préétablie, c'est spontanément que les fondations nouvelles ont occupé les vides. Cette densité est d'autant plus impressionnante que les vestiges aujourd'hui sont peu nombreux, suite au vandalisme résultant de la vente des biens nationaux dans les années 1790. Dans le meilleur des cas certaines églises abbatiales ou prioriales sont devenues paroissiales, mais souvent il ne reste que des ruines... ou rien du tout, la guerre de 1914-1918 ayant souvent donné le coup de grâce. Quant à la vie monastique, elle ne subsiste que dans deux abbayes anciennes, Saint-Thierry et Igny où des moniales bénédictines et cisterciennes vivent selon la règle de saint Benoît. Elles y ont remplacé les moines. Revanche des femmes... A l'époque considérée, il y avait deux abbayes de bénédictines, six de cisterciens, cinq de bénédictins, avec une trentaine de prieurés et une chartreuse. Aujourd'hui il n'y a plus une seule communauté masculine. *Sic transit ordo monasticus*.